|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **PERIGUEUX**-**NONTRON** | **Contacts :**  [perigueux@attac.org](mailto:perigueux@attac.org)  <http://local.attac.org/attac24/>  <https://www.facebook.com/attac.perigueux.nontron> |  | ***Il s’agit tout simplement***  ***de se réapproprier***  ***ensemble***  ***l’avenir de notre monde*** |

**Compte rendu du** **conseil d’administration** **du** 1**4 septembre 2022**

**Présents:** Paul, Catherine et Michel Bastide, Jean-Marc Champeaux, Marie-Christine Haensler, Claude Micmacher, Christian Naudet, Annie Palazzi, Nicole Viguieret Jean Lalanne.

**1 Actions de la coordination-déchets 24 (CD24) :**

**Rappel**:

La nouvelle procédure de collecte des déchets organisée par le SMD3 (syndicat mixte départemental des déchets de la Dordogne) provoque de nombreuses difficultés. La riposte s’organise par l’intermédiaire d’une coordination dont fait partie ATTAC Dordogne (*La coordination-déchets 24 regroupe l’APF-France Handicap Dordogne, ATTAC Périgueux-Nontron, la SEPANSO – Dordogne (Société pour l’étude, la protection et l’aménagement de la nature dans le Sud-Ouest), DIGD (Défendre l'Intérêt Général en Dordogne) et l’USR-CGT (Union syndicale des retraités CGT de Dordogne)*.

**Actualités :**

* **Réunion de la coordination le 12 septembre avec le préfet de la Dordogne** : sur les différentes questions évoquées (moratoire, difficultés d’accès, tarification…) la réponse ne consista qu’en la confirmation de la compétence exclusive du SMD3 mais en l’affirmation d’une démarche de concertation pour obtenir du syndicat une amélioration du service aux usagers.
* En ce qui concerne la **communication des documents publics demandés au SMD3**, le préfet informe avoir communiqué au syndicat l’avis de la CADA (commission d’accès aux documents administratifs) et son obligation de transmettre ces documents : devant l’absence inacceptable de réponse du syndicat la CD24 a décidé d’avoir recours au tribunal administratif.
* Par ailleurs le syndicat a déjà fait l’objet d’un **recours déposé par une personne handicapée** pour discrimination dans l’accès au service public : les membres de la CD24, dont notre comité ATTAC, soutiennent cette action en justice.
* La CD 24 doit étudier enfin la construction d'une mobilisation citoyenne à la rentrée, une fois que le public sera averti des tarifs de la redevance (dite "incitative") et de la réception des premières factures dites "pédagogiques" (simulant celles qui seront en vigueur à partir du 1/01/2023).
* **Constats relatifs à la procédure en cours** : augmentation sensible des refus de tri, les objectifs de réduction de 30% des enfouissements de déchets en 2020 sont très loin d’être atteints (- 1% seulement aujourd’hui !!!).

**Action citoyenne dans le village de Leyterie, commune de Clermont-de-Beauregard :**

Ce village regroupant une vingtaine de ménages disposait, avant la mise en place du nouveau dispositif de collecte, de points d’apports (sacs noirs et sacs jaunes) ce qui permettait à chacun de se trouver à 100 mètres au plus du lieu de dépôt.

Le nouveau dispositif a scandaleusement entraîné le déplacement de ce point de collecte à 2 kms du village, provoquant de nombreuses nuisances notamment environnementales à cause des trajets motorisés qui en découlent ou sociales pour les personnes connaissant des difficultés de mobilité.

Une pétition a donc été signée à la quasi-unanimité des habitants du village et adressée au préfet de la Dordogne, au président du SMD3 et au président de la communauté de communes compétente en matière de collecte des déchets (cf.documents joints).

Cette situation est caractéristique des problèmes particuliers que vont devoir affronter dans ce domaine les habitants des zones rurales : une qualité du service très dégradée avec une augmentation sensible du coût pour les ménages.

**2 Actualités militantes**

**Manifestations locales :**

**- Le 15 septembre :** pour mémoire un rassemblement a eu lieu à Périgueux pour protester contre la non-réintégration des personnels soignants non vaccinés.

**- Le 26 septembre** : un rassemblement est organisé à 18 heures à Périgueux devant le Palais de Justice pour demander la libération de Salah Hamouri, avocat franco-palestinien, en détention arbitraire sans charge ni jugement, prolongée de trois mois. Salah Hamouri défend les prisonniers politiques palestiniens au sein de l’association Addameer, l’une des 6 ONG palestiniennes attaquées par Israël. Près de 700 prisonniers palestiniens sont actuellement placés en détention administrative. Les arrestations arbitraires, le recours massif à la détention administrative sont une violation du droit international.

**Manifestation nationale relayée à Périgueux:**

- **Le 29 septembre :** rassemblement à 10h30 devant le Palais de Justicepour la défense du pouvoir d’achat.

**Comité ATTAC de Bergerac :** il se réunit en assemblée générale le 12 octobre prochain pour décider de la poursuite éventuelle de ses activités.

**Soutien du projet TRAM-TRAIN du Limousin :**

Il s’agit de faire évoluer certaines lignes ferroviaires au départ de Limoges en dessertes équivalant à celles d’un tramway, c’est-à-dire d’ajouter plusieurs arrêts notamment sur la liaison Limoges-Périgueux.

Notre comité ATTAC a décidé de s’associer à cette démarche, à forte utilité sociale et environnementale, par une contribution de 50 euros.

Toute personne, ou toute association, peut soutenir ce projet par une adhésion avec une contribution symbolique d’un euro à l’adresse suivante :

[**HTTPS://WWW.HELLOASSO.COM/ASSOCIATION/COLLECTIF-BSP/ADHESIONS/FORMULAIRE**](https://WWW.HELLOASSO.COM/ASSOCIATION/COLLECTIF-BSP/ADHESIONS/FORMULAIRE)

**Rencontres à l’Ecocentre de Saint-Pierre de Frugie :**

Dans le cadre de la formule « 2 jours avec »:

- Les 24 et 25 septembre : venue de Monique et Michel Pinçon-Charlot.

- Les 8 et 9 octobre : venue de Gilles Clément, jardinier, paysagiste, botaniste, enthomologue.

Il est possible d’accueillir au maximum 50 personnes sur réservation, renseignements, programmes et inscriptions à l’adresse mel : [archimic@gmx.fr](mailto:archimic@gmx.fr). Ou [cap-pl@ecomail.fr](mailto:cap-pl@ecomail.fr)

**3 Le programme d’ATTAC France, à consulter sur le site :** [**https://france.attac.org/**](https://france.attac.org/)**)**

- Campagne pour désarmer les criminels climatiques : présentée le 20 septembre

- Taxer les superprofits

- Mobilisation contre les méga-bassines

- Formation 2022-2023 sur la monnaie

**Prochain CA (ouvert à tous) : mardi 11 octobre à 18 heures à**

**la Maison des associations à Périgueux**